

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 13 (1983)
Heft: 9

Rubrik: Genève : vie sociale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GENÈVE: vie sociale

Pratique du social

Maintien à domicile des personnes âgées: complémentarité inter-services

Depuis plusieurs années, une grande importance est accordée, partout, et à Genève en particulier, au maintien à domicile des personnes âgées, auquel cette rubrique a maintes fois fait allusion. Mais *qui* permet pratiquement de donner aux personnes qui le souhaitent la possibilité de vivre le plus longtemps possible à leur domicile? *A qui* faire appel, par exemple, pour faciliter un retour à la maison après une hospitalisation, pour tenir le ménage des personnes âgées en mauvais état de santé ou handicapées? Les foyers de jour, qui proposent une formule d'appui très utile dans certains cas, ont été évoqués dans notre précédent numéro. Celui-ci passe très rapidement en revue les différents services sociaux s'occupant, entre autres, d'assurer aux personnes âgées cette aide à domicile si souvent indispensable, parfois même vitale.

Les aides-ménagères au foyer des personnes âgées et handicapées

Type d'aide assurée: il s'agit d'interventions à court ou à long terme, en fonction des besoins, auprès des personnes âgées et/ou handicapées domiciliées dans le canton, en donnant la priorité aux foyers à revenus modestes.

L'aide comprend: entretien courant du ménage, courses, préparation des repas, certains soins d'hygiène.

Temps de présence: le nombre d'heures de présence nécessaires est déterminé cas par cas. Généralement, l'aide-ménagère passe 2 heures à chaque domicile, une ou plusieurs fois par semaine.

Age et formation de l'aide-ménagère: le recrutement se fait parmi des personnes d'expérience, entre 30 et 45 ans de préférence, auxquelles sont demandés: tact et discrétion, «esprit d'initiative,» sens social. Une formation n'est exigée que pour les aides qui assurent les soins d'hygiène.

Organismes auxquels s'adresser

L'Association des aides-ménagères au foyer, rue des Vollandes 30, 1207 Genève, tél. 36 12 10. Créée en 1963, son effectif atteint environ 450 personnes. Elle comprend:

le service des aide-ménagères, organisé en 24 secteurs géographiques placés chacun sous la responsabilité d'un membre de l'équipe d'encadrement; le service des soins d'hygiène, fonctionnant 7 jours sur 7 pour les personnes dont l'état de santé nécessite de l'aide au moment du lever, de la toilette et du coucher;

le service des nettoyages assurant, chez les personnes suivies par les aides-ménagères, de gros travaux tels que: lessivage de cuisines et salles de bains,

remise en état de parquets, etc. et des nettoyages à fond occasionnels chez des personnes âgées capables de se charger elles-mêmes de l'entretien quotidien de leur logis, le reste du temps.

Le Service social de la Ville de Genève, rue Dizerens 25, 1205 Genève, tél. 022/ 20 51 44, emploie une centaine d'aides-ménagères qui interviennent principalement chez les personnes de revenus modestes, habitant la ville (les communes étant desservies par l'Association des aides-ménagères au foyer), auxquelles il assure des prestations financières; un service de buanderie se charge, par ailleurs, de l'entretien du linge, pris régulièrement au domicile des personnes auxquelles la ville vient en aide, et rapporté une fois la lessive effectuée.

Tarif: de Fr. 3.— à Fr. 19.— de l'heure. L'Association des aides-ménagères applique ce tarif en fonction des revenus des clients, dont le bordereau d'impôts fait foi. Le Service social de la Ville applique pour tous le tarif unique de Fr. 3.— l'heure*

Aides extra-hospitalières de la Croix-Rouge

Type d'aide assurée: les aides extra-hospitalières interviennent à la demande des infirmières de la santé publique pour aider les personnes âgées à rester chez elles le plus longtemps possible. Il s'agit, en fonction des besoins, des soins suivants: lever – bain – douche – habillage; préparation de repas – commissions – entretien courant du ménage; promenades ou autres activités aidant à maintenir des contacts extérieurs. L'aide intervient après une évaluation du cas par l'infirmière. Leurs efforts conjugués ont pour objectif de permettre à la personne dont elles s'occupent de garder ou de retrouver un certain degré d'autonomie.





Temps de présence: en fonction des nécessités, mais ne dépassant pas 1 1/2 h. d'affilée en général.

Age et formation des aides extra-hospitalières: âgées de 25 à 50 ans (plus jeunes en cas d'expérience auprès des personnes âgées), elles suivent une formation de 3 mois en cours d'emploi.

Organisme auquel s'adresser

Le service des soins infirmiers à domicile (SSID) de la Croix-Rouge genevoise, route des Acacias 7, 1227 Acacias, tél. 022/ 42 85 50. La section des aides extra-hospitalières a été créée en 1976 et comprend un effectif de 75 personnes.

Tarif: en fonction des revenus des intéressés, il varie de Fr 3.— à Fr. 19.— l'heure*

Aides familiales

Type d'aide assurée: il s'agit d'une aide temporaire, comprenant: soins d'hygiène (toilette), préparation des repas, ménage (entretien courant) et courses. Les interventions sont faites auprès de personnes malades et/ou handicapées ou d'isolés.

Temps de présence: l'aide familiale peut intervenir à l'heure, à la demi-journée, du lundi au vendredi.

Age et formation de l'aide familiale: le recrutement s'adresse aux jeunes filles de plus de 18 ans et aux femmes de 25 à 45 ans. La formation dure 24 mois à temps complet, la psychologie jouant dans ce domaine un rôle tout aussi important que les compétences.

Organisme auquel s'adresser

La Fédération des services d'aide familiale de Genève, bd St-Georges 72, 1205 Genève. Créée en 1956, elle regroupe 9 associations différentes, employant au total plus de 80 aides et couvrant l'ensemble du canton. Un central d'appel, n° 29 81 44, facilite la recherche d'une aide familiale et permet d'adapter, dans la mesure du possible, l'offre à la demande.

Tarif: la participation demandée varie en fonction des ressources de chacun, de Fr. 3.— à Fr. 19.— l'heure*.

Les livreurs de repas à domicile

Rappelons en complément, le service de repas à domicile de l'**Hospice général**, Cours de Rive 12, tél. 022/36 31 32, qui, en 1982, a permis à plus de 1 000 personnes de recevoir chez elles, à midi, un repas, normal ou de régime. Au total, près de 135 000 repas livrés dans l'année, ce qui représente une moyenne de 550 par jour. 19 livreurs en assurent le transport. Les interventions ont lieu auprès de personnes âgées, handicapées, isolées, pour des causes diverses: maladie, accident, retour d'hôpital, «dépannage» particulièrement en période de vacances. Tarif pour 1983: Fr. 6.50 pour les bénéficiaires de l'OAPA et Fr. 7.50 pour les autres.

O. B.

Points de repère

Club des aînés de Caritas

rue de Carouge 53, tél 022/20 21 44. 6 septembre, visite d'Aoste, au retour arrê à la distillerie de Genepy.

«CAD»

Centre artisanal et de détente

route de la Chapelle 22, tél. 022/42 37 50
30 août, sport, détente, jeux, dès 10 h. Grillades à midi. Inscription obligatoire.
13 septembre, après-midi opérette, dès 15 h.
En cas de mauvais temps, appeler le n° 180 le matin même. O. B.

* Ces tarifs, n'ayant pas varié depuis plusieurs années, sont susceptibles d'augmenter en 1984.

Avez-vous l'estomac sensible?

Si jusqu'ici, en raison d'une sensibilité de l'estomac, vous avez renoncé au café contenant de la caféine, vous pouvez dès maintenant redécouvrir le plaisir de savourer un café stimulant. Ceci grâce au procédé spécial par lequel le Café ONKO «S» est garanti affiné, aux effets irritants atténués. En effet, certains irritants pouvant causer des troubles sont soustraits au CAFE S. En revanche, la caféine stimulante reste conservée. Le CAFE S est particulièrement savoureux et aromatique. Dès lors, si vous désirez vous offrir un café stimulant pouvant être dégusté sans arrière-pensée, faites l'essai du «CAFE ONKO S» affiné, aux effets irritants atténués.

Quand les aînés parlent:

La retraite: c'est la période du temps libéré. Sa réussite dépend de ce que l'on en fait.

Rendez-vous: Télévision Suisse romande «L'Antenne est à vous» (voir page 37).

Vivre c'est respirer.



A propos de la vente de cartes de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires

Notre préoccupation constante: la santé de vos poumons.

L'appel accompagnant notre vente de cartes indique qu'une toux persistante peut signifier une maladie grave des poumons et qu'elle ne doit pas être négligée. Notre souci pour les malades pulmonaires, la nécessité de les conseiller et de les aider, sont le motif de notre vente de cartes de vœux, qui atteint tous les ménages et qui doit nous fournir les moyens de poursuivre nos nombreuses tâches.

Aides suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires.

Collecte 1983.

Chèque postal: Lausanne 10-1273.